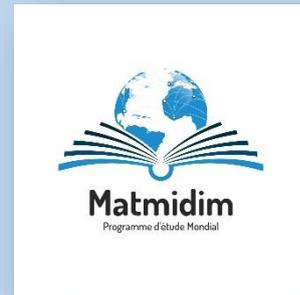


Résumé de la Souguia de Anigrone



Cette Souguia traite de la Brh'a sur un aliment qui serait relativement nocif lorsqu'il génère aussi un certain profit. Par extension nous saurons la Halah'a pour des médicaments.

1. Les aliments nocifs

La Guemarra Brahot 35 b nous dit que la Braha sur l'huile d'olive est Boré Péri Haets. Mais elle s'étonne puisque cette huile est Mazik, c'est pourquoi elle interprète ce Din lorsque l'huile est consommée avec du Anigrone (bouillon de légumes) pour une réfoua.

La Guemarra dit aussi que si l'huile dans le Anigrone est consommée pour la Réfoua, s'il ne s'ajoutait aucun profit alors on n'aurait fait aucune Brah'a. C'est donc la Halah'a pour les médicaments sans goûts.

En ce qui concerne des aliments consommés juste dans un but de Rafoua, il faudra donc faire leur Braha. Mais pour des médicaments comme des sirops qui ont aussi un bon goût, il faudra définir sa Halaha : considère-t-on que puisque que ça a été ingurgité avec un profit, on fera la Braha, ou bien puisque ce n'est pas un aliment ça n'est donc pas un dérekh Ah'ila et on ne fera donc pas de Braha ?

Plusieurs explications de Mazik sont données dans les Richonim. Selon Rachi ce n'est pas Déreh Ah'ila, selon Rabenou Yona ce n'est pas Déreh' Hanaa. Le Raa explique que le Nezk est en réalité sur le fait de détruire cette huile puisqu'elle est consommée sans intérêt.

Une Mahloket existe aussi sur la Brah'a de l'huile lorsqu'elle est consommée seule. D'après la Hagdara de Rachi précédente, il en ressort que l'on ne fera aucune Braha. C'est ainsi que le Roch et le Tour sont possek. Mais pour Rabenou Yona et le Rambam on fera Chéhakol puisque l'on retirera tout au moins une petite Hanaa lors de sa consommation. Rabbi Akiva Eiger et le Levouch ont expliqué que l'on ne fera aucune Brah'a puisqu'il n'est pas convenable de faire une louange à Hachem sur un aliment nocif.

Une preuve pour le Rambam a été rapportée par les Poskim avec la même Guemarra Daf 36a, qui dit que sur la farine d'orge on fait Chéhakol alors qu'elle aussi est Mazik (intestins).



2. Le cas de Anigrone

Deux cas clairs ressortent de la Guemarra. Lorsque le Anigrone est consommé avec beaucoup d'huile et pour la Réfoua, l'huile est Ikar. Lorsque l'on met une quantité normale d'huile et pas pour la Réfoua, le Anigrone est Ikar.

Deux autres cas sont discutés : beaucoup d'huile mais pas pour la Réfoua, peu d'huile et pour la Réfoua.

a. Beaucoup d'huile mais pas pour la Réfoua

Le Tour rapporte deux avis de Richonim. D'après Rabbenou Yossef, dès que l'on met plus d'huile que d'habitude on devra faire sa braha puisqu'on en tire profit directement. Mais selon le Baal Hilhot Guedolot le Anigrone reste Ikar lorsque l'huile n'est pas consommée pour la Réfoua. Le Tour penche vers le premier avis.

Le Beit Yossef dit que le Rachba semble penser comme le Bahag puisqu'il fait tout dépendre de la Kavana si c'est pour la Réfoua ou pas (Il semble aussi ne parler que des cas où il a mis plus d'huile que d'habitude).

Le Biour Hagra dit que Rachi pense comme Rabbenou Yossef que tout dépend de la quantité d'huile mise et non pas de la Kavana de réfoua. Mais le Elia Rabba n'est pas d'accord, le Anigrone reste Ikar, soit parce que c'est grâce à lui que l'huile peut être consommée sans Nézek, soit parce que ce n'est pas le Dérek'h' de mettre autant d'huile et donc Batla Daato. Le Peri Megadim repousse aussi la preuve du Graa car lorsque Rachi parle de beaucoup d'huile ce n'est que pour résoudre un problème qui concerne Shabbat exclusivement, et donc seule la Kavana compte.

b. Peu d'huile et pour la Réfoua

Le Bah' explique que si la Kavana est la Réfoua, l'huile reste Ikar même en petite quantité, et ceci est vrai pour Rabbenou Yossef et le Bahag. Le Maguen Avraham aussi tend à être d'accord avec ce psak ainsi que plusieurs Ah'aronim, sauf le Elia Rabah.